

A circular porthole in a wooden door provides a view into a brightly lit hallway. A person with long blonde hair, wearing a light-colored short-sleeved shirt, is seen from behind, standing near a window. On the wall above them is a white sign with the letters 'A-D' in black. The hallway has a high ceiling and a window with blinds.

La Conférence

Magazine de la Conférence du jeune barreau de Bruxelles
Année judiciaire 2011-2012 - (Trimestriel) Juin-Août #4



Tournoi de tennis
Colloque comptabilité
Assemblée générale
de la Conférence



Sommaire

Echos

05 Karting
06 Spectacle de mime

Activités scientifiques

07 Principes de comptabilité
pour les avocats
11 Mini recyclage

Activités

10 Tournoi de tennis
12 Déjeunes des candidats
13 Assemblée générale
de la Conférence

Divers

20 Le routard du Barreau à Mons
08 Féminisation des noms
17 Petit-weekend de détente
23 Régate

Editorial



Clap de (presque) fin !

Chers amis de la Conférence,

Vous tenez entre les mains le dernier périodique de cette année judiciaire.

La fin de l'année judiciaire est, traditionnellement, pour la Conférence synonyme de renouvellement puisque c'est au mois de juillet qu'une nouvelle équipe entrera en fonction à l'occasion de nos élections qui se tiendront cette année le 21 juin, notre jour le plus long en quelque sorte.

Avant cela, il me revient d'attirer votre attention sur quelques activités de ce mois.

Le 7 juin, nous vous proposerons de vous initier aux mystères de la comptabilité en organisant une formation en lecture des comptes spécialement orientée pour les avocats.

Le 17 juin nous vous proposons de nous rejoindre pour une journée de tennis au Léopold Club, suivie du traditionnel dîner au cours duquel l'ensemble des candidats aux différentes fonctions au sein de l'Ordre, du Carrefour et de la Conférence vous seront présentés.

Le 21 juin enfin notre assemblée générale vous permettra de faire entendre votre voix pour choisir ceux que vous souhaitez voir intégrer le directoire et la commission de la Conférence. Pour les membres de la Conférence, une réception sera ensuite organisée au Palais des Colonies.

Mais comme je vous l'indiquais en entame de cet éditorial, le mois de juin est également celui de la fin d'une présidence.

Comment dès lors ne pas également jeter un œil sur le passé et l'apprécier à la lumière du travail accompli depuis plus d'une année.

Assumer ce mandat c'est s'assurer de ne pas démériter pour que vive la Conférence du jeune barreau de Bruxelles.

C'est avoir conscience que notre Conférence n'a pas d'égale en Belgique et à l'étranger dans l'animation culturelle, scientifique et sociale qu'elle vous propose.

Ce rôle particulier a été celui que nous avons tenu tout au long de cette année tant la diversité des activités proposées a été grande !

Vous avez répondu favorablement à nos propositions en étant de plus en plus nombreux à chacune des invitations qui vous ont été lancées.

A la presque clôture de nos travaux ... nulle question de se reposer certes parce que tout reste inachevé mais permettez-moi un sourire !

Xavier DEWAIDE
Président

strada
lex
© Du Barak Professionale

www.stradalex.com

- Un moteur de recherche puissant et efficace
- Plus de 100 sources documentaires
- Une veille juridique quotidienne personnalisée

Contactez-nous pour une démonstration personnalisée :

0800 39 067

Info@stradalex.com

L'accès le plus direct à toute l'information juridique





SOIRÉE MIME



APRÈS-MIDI D'ÉTUDES

Le 7 Juin 2012 de 14h à 18h

Principes de comptabilité à l'usage des avocats

Pouvoir et savoir lire un bilan est une facette importante du métier d'avocat.

Quel que soit notre domaine de prédilection, la connaissance de la lecture comptable se révèle extrêmement utile pour la défense de nos clients.

L'après-midi qui vous est proposé est spécialement orienté pour s'adresser aux avocats et leur permettre de lire et de comprendre un bilan.

L'orateur de notre après-midi d'étude est non seulement un spécialiste en la matière mais présente également la qualité particulière de pouvoir attirer notre attention sur les points qui pourraient retenir l'attention d'un tribunal, et ce en sa qualité d'ancien magistrat consulaire.

Que vous soyez novice ou praticien habituel de la matière, cet après-midi constitue un pas indispensable dans l'exercice de notre profession.

Cette formation s'adresse aux avocats ainsi qu'à toute personne amenée à consulter des comptes annuels pour sonder rapidement la valeur et la fiabilité d'une entreprise.

Programme



Introduction

Rappel des principes généraux de comptabilité

Partie 1

- Rappel des principes généraux de comptabilité
- Les fonds propres
- Les immobilisations, les amortissements et les réévaluations.
- Stocks et marchandises
- Autres réalisables
- Disponibles

Partie 2

- Dette à long terme - Dette à court terme
- Fonds de roulement et indépendance financière.
- Ratio de solvabilité
- Augmentation et réduction de capital



Conclusions

Éléments constitutifs d'un bon diagnostic financier, conscience des points forts, des points faibles, des incohérences et des éléments dissimulés

La formation est animée par Monsieur Henri Frelin, Juge honoraire au Tribunal de Commerce de Bruxelles et conseiller de sociétés.

Participation aux frais :

- Stagiaires de la Conférence : 75 €
- Membres de la Conférence : 100 €
- Non membres : 120 €

Paiement préalable au crédit du compte de la Conférence du jeune barreau n°630-0215121-34 (IBAN BE 68 6300 2151 2134 – BIC BBRUBEBB) avec la référence « nom+prénom- formation 7 juin »

Formation permanente : La participation à l'après-midi d'études donne droit à 4 points de formation permanente. Une attestation sera remise aux participants le jour même.

Inscriptions :

Inscription préalable obligatoire pour le 4 juin 2012 au plus tard.

Toutes les inscriptions sont à effectuer via le site : www.cjbb.be ou éventuellement par e-mail : inscriptions@cjbb.be ou par fax au secrétariat de la Conférence au : 02 519 85 61. En cas d'inscription par e-mail ou fax, merci de préciser vos nom, prénom et adresse électronique.

LA FÉMINISATION DES NOMS DE FONCTIONS OU DE MÉTIER ?

par Me Louis Van Bunnan

Une épineuse question

Grammaticalement, la féminisation est « l'action de donner la marque du féminin à un mot », selon le Robert ; exemples : maire-mairesse, ministre-ministresse, etc.

Le nom « avocat » se décline au masculin et au féminin : « avocat-avocate ». Le Robert le définit comme « une personne qui, régulièrement inscrite à un barreau, conseille en matière juridique, assiste et représente ses clients en justice ». Il remarque que « si le féminin avocate est désormais courant, on trouve aussi « femme-avocat » (vieilli) ou avocat (usage adopté par de nombreuses avocates qui préfèrent être appelées sous la forme masculine) ».

Si le mot « juge » est encore indiqué, dans les dictionnaires plus anciens, comme « n.m. » (nom masculin), auquel cas, en parlant d'une femme, on dit une « femme juge », on trouve pour la première fois, en 1996, dans le Petit Larousse, « la juge, la ministre, la sculptrice, la baroudeuse » et quelques autres.

Dans une note critique, publiée dans la revue I.R.D.I., 2009, p. 135 à 139, Me Andrée Puttemans se désigne comme : « Professeure à l'U.L.B. (Unité de droit économique), Professeure invitée à la KU Brussel, avocate ».

Benoîte Groult prédit que « ...Comme on peut lire instituteur – institutrice, on lira bientôt sculpteur, sculptrice au lieu de « sculpteur, n. masc., féminin : femme sculpteur. Les sculptrices et autres compositrices s'en trouveront plus à l'aise. Souvenez-vous de Madame Claudel disant à sa fille Camille : « Tu ne vas tout de même pas faire un métier qui n'a pas de féminin ... ! » ».

Le pour et le contre de la féminisation des noms de métier

C'est un sujet qui ne fait pas l'unanimité chez les femmes mais auquel les féministes, comme Benoîte Groult, attachent beaucoup d'importance.

Pour elles, le refus d'appeler un ministre-femme « Madame la ministre » plutôt que « Madame le ministre », est l'indice d'une misogynie déplacée et de la peur des hommes, face à ces rivales qui parviennent dans les bastions qu'ils s'étaient réservés.

« L'anomalie dans le langage souligne l'anomalie dans la société » ... « Il est clair que les noms féminins se raréfient à mesure que l'on monte dans l'échelle sociale. L'acceptation du féminin est inversement proportionnelle au prestige de la profession »...

On est « la doyenne » si on est centenaire, mais « Madame le doyen de telle université. »

Mais Benoîte Groult admet, très honnêtement, que beaucoup d'autres femmes considèrent le sujet comme futile et elle relate avec franchise sa conversation avec Simone Weil, auprès de qui elle avait cherché appui en faveur d'une féminisation officielle des noms de métier :

« Elle m'a envoyé paître. Cela n'a aucune importance, m'a-t-elle répondu, et je ne me battrais pas là-dessus ... Vous vous revendiquez écrivaine, c'est laid. C'est un mot affreux ... Je lui avais répondu qu'on doit dire écrivaine sur le modèle de souveraine ou de contemporaine, dont on ne se demande pas s'ils sont laids ou beaux. Mais cela ne l'a pas convaincue ».

Un lexique français assez incohérent

Selon le Robert (v° « Femme » (REM2)) « le nombre de formes du genre féminin tend à s'accroître avec l'accession des femmes à des professions qui étaient traditionnellement réservées aux hommes (attachée, aviatrice, avocate).

Mais l'emploi traditionnel des formes féminines pour désigner des épouses (générale, mairesse, préfète) limite cette évolution.

On dit aussi qu'une femme est juge, maire, directeur (ou directrice), avocat (ou avocate), médecin, docteur. Le lexique français est dans ce domaine en pleine incohérence. »

Ce passage du Robert signale ainsi une autre difficulté : c'est le caractère équivoque de certains mots, comme « ambassadrice ». Celui-ci peut désigner :
« 1. Femme chargée d'une ambassade, représentant un Etat auprès d'un Etat étranger ». Mais REM :
« Le mot est en concurrence avec ambassadeur ». Car « malgré l'existence de la forme féminine ambassadrice – ambassadeur est souvent employé à propos d'une femme ». Comme « avocat » au lieu d'avocate ou « Mme le bâtonnier » plutôt que « Mme la bâtonnière ».

Les réglementations sur le sujet : la Communauté française de Belgique et le Québec

Il existe un décret de la Communauté française du 21 juin 1993 « relatif à la féminisation des noms de métiers, fonction, grade ou titre », imposant cette féminisation dans textes, contrats ou actes relevant de la Communauté Française .

Ce décret établit, dans une longue annexe, les formes féminines à adopter : en matière judiciaire, par exemple, avocate, bâtonnière, conseillère, greffière, huissière ! ... A la place de « substitut », on a le choix entre substitute ou substitut. Pour « procureur », la liste mentionne à la fois procureur et procureure.

Au Québec, c'est une « recommandation officielle » qui prescrit (dans la « Gazette Officielle du Québec », 28 juillet 1979, p. 7394) ce qui suit :

« Relativement au genre des appellations d'emploi, l'utilisation des formes féminines dans tous les cas possibles :

- soit à l'aide du féminin usité ; exemples : couturière, infirmière, avocate ;
- soit à l'aide d'un terme épïcène, marqué par un déterminant féminin ; exemples : une journaliste, une architecte, une ministre ;
- soit par la création spontanée d'une forme féminine qui respecte la morphologie française ; exemple : députée, chirurgienne, praticienne ;
- soit par l'adjonction du mot « femme ». Exemples : femme magistrat, femme-chef d'entreprise, femme-ingénieur.

Le ridicule ne tue pas

Le sujet amène à des attitudes ridicules, aussi bien du côté féministe que du côté traditionaliste.

Ainsi, Benoîte Groult raconte le déroulement d'une émission TV que Bernard Pivot avait consacrée à la féminisation des noms de métier, à l'issue des travaux d'une commission de terminologie ayant abouti, en 1986, à la promulgation d'une ordonnance, en France.

« ... Qui croyez-vous que Pivot avait choisi pour parler de linguistique avec nous ? Guy Bedos ! Celui-ci m'a gentiment averti qu'il comptait bien se moquer de moi. Alors il en a sorti quelques unes du genre : « Maintenant que les femmes sont dans la marine, il faudra dire « enseignes de vaisselle » et « majordames », bien sûr. Que peut-on répondre à cela ? On rit bêtement et le vrai débat est foutu.... » .

Tout aussi ridicule est l'attitude qui consiste, sous prétexte que le nom n'a pas de forme féminine, de dire « Madame le juge » ou « Madame l'académicien ».

Lors de sa réception à l'Académie Française, en 1995, Hector Bianciotti s'est estimé tenu d'appeler « messieurs » les quarante membres de l'Académie se trouvant en face de lui, en ce compris les deux « académiciennes » - Jacqueline de Romilly et Hélène Carrère d'Encausse – assises devant lui. Et Jean-Denis Bredin, élu au fauteuil de Marguerite Yourcenar a choqué en commençant son discours par « Madame » - il s'agissait de Jacqueline de Romilly - « Messieurs ».

En conclusion, nous dirons donc « Madame la juge » et « Mon cher confrère », plutôt que « Madame le juge » et « Ma chère consoeur » à nos amies avocates, qui continueront cependant de préférer inscrire sur leur carte de visite, au masculin : « avocat au barreau de Bruxelles ».

TOURNOI DE TENNIS

Dimanche 17 juin à partir de 9h

**La Conférence du jeune barreau vous convie,
le dimanche 17 juin 2012 au Royal Leopold Club
pour son traditionnel tournoi de tennis.**

Comme chaque année, ce tournoi est ouvert à tous et propose des matchs de toutes catégories (simples, doubles, doubles mixtes) et tous niveaux. Cette journée représente une agréable occasion pour les avocats de se rencontrer dans un environnement dépassant le cadre strictement professionnel avant de se retrouver aux assemblées générales de fin d'année judiciaire. L'accueil des participants (tenue blanche exigée) se fera dès 9 heures du matin afin de lancer les premiers matchs au plus tard à 9h30. Les finales se joueront en fin de journée au plus tard. Spectateurs et sportifs pourront se sustenter tout au long de la journée. Ils sont ensuite invités à se retrouver autour d'un dîner convivial et à assister à la remise des prix aux gagnants des différentes catégories.

Date et lieu

Dimanche 17 juin 2012 à partir de 9 heures
au Royal Leopold Club,
avenue Adolphe Dupuich, 42 à 1180 Bruxelles
Dîner à 20h



Inscriptions

Inscriptions pour le 7 juin au plus tard

- Par e-mail à l'adresse inscriptions@cjbb.be
- Par fax au 02/519.85.61

Merci de veiller à indiquer :

- votre adresse e-mail ;
- votre niveau ;
- la formule souhaitée (simples, doubles, doubles mixtes) afin de nous permettre de vous communiquer une liste des participants ainsi qu'un tableau des joueurs et de répartition des matchs

Participation aux frais

- Tournoi : Membres : 25€ - Non-membres : 30€
- Dîner : Membres : 45€ - Non-membres : 50€

Le paiement doit être effectué au préalable au crédit du compte 630-0215121-34 de la Conférence du jeune Barreau de Bruxelles avec la référence « tournoi de tennis (avec ou sans dîner)+nom et prénom »

Renseignements complémentaires

Consultez le site cjbb.be

Mini-recyclage

le lundi 11 juin 2012, de 12h à 14h



Vie privée et traitement de données personnelles : la réforme de la réglementation envisagée au niveau communautaire

Ce mini-recyclage abordera les principales modifications contenues dans la proposition de règlement européen du 25 janvier 2012 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (règlement général sur la protection des données) par rapport aux normes actuellement applicables. L'évolution des technologies a en effet rendu obsolète le cadre juridique actuel. La proposition de règlement reflète en outre la volonté d'accroître la protection des personnes concernées et de leur conférer des droits plus étendus, notamment par le biais de la définition de la notion de «consentement» et par la reconnaissance expresse d'un droit à l'oubli numérique ainsi que d'un droit à la «portabilité» des données.

Notre oratrice, **Caroline Carpentier**, est avocat au sein du cabinet Ref Lex et professeur invité à l'I.H.E.C.S.

Date :

le lundi 11 juin 2012, de 12h à 14h

Lieu :

Salle Marie Popelin (dans le bâtiment du Bureau d'aide juridique, situé rue de la Régence, 63, au -1)

Participation aux frais :

Stagiaires membres de la Conférence : 10 €

Membres de la Conférence : 20 €

Non membres : 30 €

Sandwiches et boissons sont compris dans le prix du mini-recyclage

Paiement préalable au crédit du compte de la Conférence du jeune barreau n°630-0215121-34 (IBAN BE 68 6300 2151 2134 – BIC BBRUBEBB) avec la référence « nom+prénom- mini recyclage vie privée »

Formation permanente :

Formation permanente : La participation au mini recyclage donne droit à 2 points de formation permanente. Une attestation sera remise aux participants le jour même.

Inscriptions :

Inscription préalable obligatoire pour le mercredi 6 juin 2012 au plus tard.

Toutes les inscriptions sont à effectuer via le site : www.cjbb.be ou éventuellement par e-mail : inscriptions@cjbb.be ou par fax au secrétariat de la Conférence au : 02 519 85 61. En cas d'inscription par e-mail ou fax, merci de préciser vos nom, prénom et adresse électronique.



DEJEUNER DES CANDIDATS

le jeudi 21 juin 2012 à 12h30

Comme le veut la tradition, nous vous convions, le temps d'un déjeuner, à rencontrer les différents candidats au directoire, à la commission et à la fonction d'orateur.

Venez faire connaissance avec les futurs membres de la commission administrative et du directoire afin de voter en pleine connaissance de cause, mais également pour encourager nos candidats !

Date

le jeudi 21 juin 2012 à 12h30

Lieu

Aux larmes du Tigre, 21 rue de Wynants, 1000 Bruxelles

Participation aux frais

Membres de la Conférence : 40 €

Non membres : 50 €

Ce prix comprend un apéritif, un assortiment d'entrées, un assortiment de plats ainsi que du café/thé.

Paiement préalable au crédit du compte de la Conférence du jeune barreau n°630-0215121-34 (IBAN BE 68 6300 2151 2134 – BIC BBRUBEBB) avec la référence « nom+prénom- déjeuner des candidats »

Inscriptions

Inscription préalable obligatoire pour le 14 juin 2012 au plus tard.

Toutes les inscriptions sont à effectuer via le site :

www.cjbb.be ou éventuellement par e-mail :

inscriptions@cjbb.be ou par fax au secrétariat de la

Conférence au : 02 519 85 61. En cas d'inscription par e-mail ou fax, merci de préciser vos nom, prénom et adresse électronique.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA CONFÉRENCE DU JEUNE BARREAU

Jeudi 21 juin 2012 à 15h

Chers Confrères,

Nous vous prions de bien vouloir assister à l'assemblée générale annuelle de la Conférence du jeune barreau qui aura lieu le jeudi 21 juin 2012 à 15 heures au Palais de justice. La présente invitation tient lieu de convocation.

L'ordre du jour sera le suivant :

- ❖ Rapport du secrétaire de la commission administrative ;
- ❖ Rapport du trésorier de la commission administrative ;
- ❖ Approbation des comptes et décharge à la commission administrative ;
- ❖ Élection de la commission administrative pour l'année judiciaire 2012-2013 :

- Élection d'un président et d'un vice-président en remplacement de Me **Xavier DEWAIDE** et Me **Vincent BODSON**, sortants et non rééligibles ;
- Élection de l'orateur de rentrée pour l'année judiciaire 2013-2014 ;
- Élection de cinq membres de la commission administrative en remplacement de Mes **Muriel BIALEK**, **Jean-Sébastien LENAERTS**, **Simon MENSCHAERT**, **Alisa LAUB** et **Chloé HARMEL**, sortants et non rééligibles.

En application de l'article 22 des statuts, les candidatures à la commission administrative doivent être adressées par écrit, sous le parrainage de dix membres de la Conférence au moins, pour le 12 juin 2012, au président de la Conférence à l'adresse du secrétariat sis au palais de justice, place Poelaert à 1000 Bruxelles.

Seuls les avocats du barreau de Bruxelles, membres et en règle de cotisation, pourront présenter leur candidature et prendre part au vote.

Les membres pourront se faire représenter pour le vote lors de l'assemblée générale moyennant une procuration écrite, conformément au modèle arrêté par la commission administrative (disponible au secrétariat du jeune barreau) et mentionnant les points de l'ordre du jour sur lesquels ils autorisent leur mandataire à voter en leur nom. Chaque membre prenant part au vote ne pourra être porteur que d'une procuration maximum.

Date et Lieu

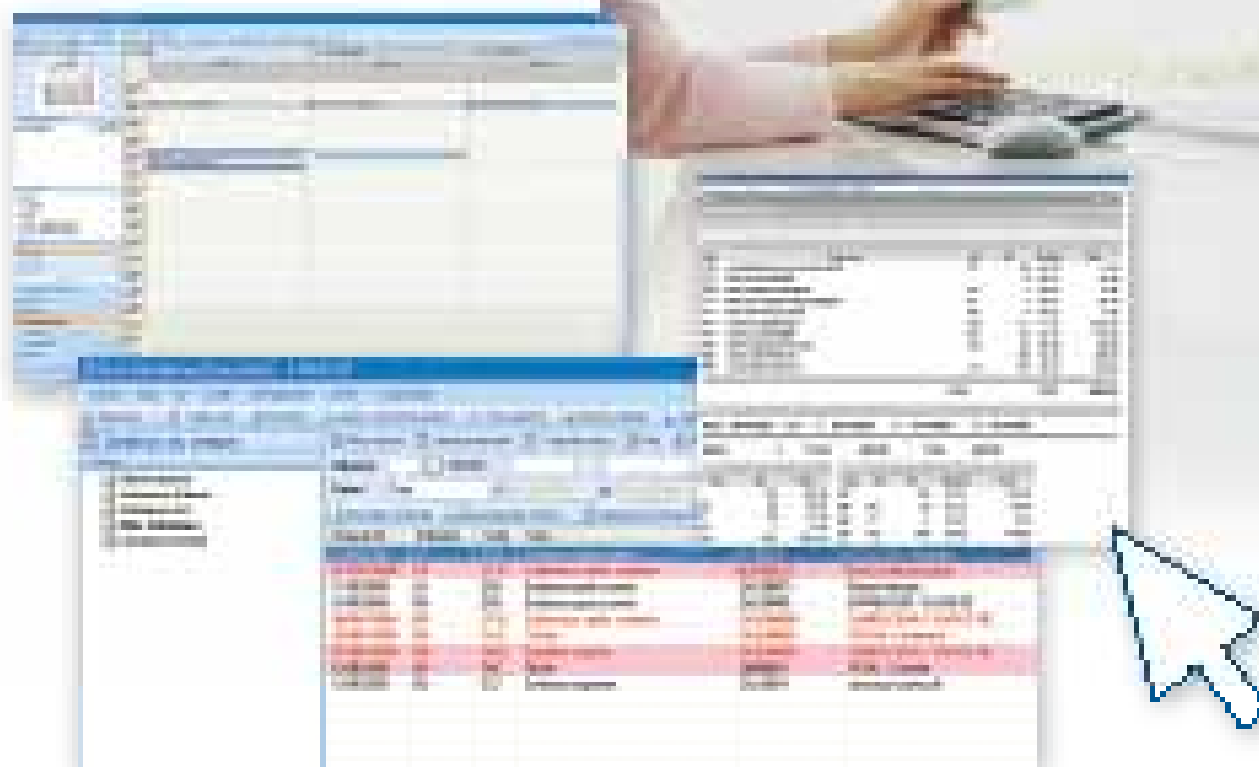
Jeudi 21 juin 2012 à 15h - Palais de Justice (salle 0.23)

Xavier Dewaide, Président et Muriel Bialek, Secrétaire



DLex® est le premier logiciel de gestion de cabinets d'avocats certifié par Microsoft® en Europe

- ▲ Une interface moderne et intuitive
- ▲ Une intégration Outlook avancée
- ▲ Une Gestion Electronique des Documents (GED)
- ▲ De puissants tableaux de bords
- ▲ Un processus de facturation intelligent et souple
- ▲ Gestion des droits d'accès
- ▲ Extranet client sécurisé



Régate à Nieuport

le 15 septembre 2012

La 13^{ème} édition de la Lions Cup, organisée au profit de l'ASBL Force Douce, dont l'objet social est l'aide à la jeunesse en difficulté par la pratique de la voile sportive, aura lieu au départ du Yacht Club de Nieuport le samedi 15 septembre 2012

Il s'agit d'une régates open sur cabiniers de 8 à 15 mètres, accessible aussi aux débutants.

Programme

11h : accueil des participants au club house du KYCN (Krommehoek 8620 Nieuwpoort)

11h30 : formation des équipages et instructions de course

12h : pique-nique à bord des voiliers

13h : départ en mer.

17h30 : retour au port

18h30 : remise des prix et apéritif sur les pontons.

19h30 : BBQ au Yacht Club.

Participation

50€ par équipier, comprenant

- la participation à la régates
- le pique-nique et l'apéritif.

20€ par repas, hors boisson (BBQ)

Compte bancaire Lions club Brussels Cooperation :
310-0628290-10

Inscription et informations

marc.libert@lallemand-legros.be

JANSEN & CARREFOUR DES STAGIAIRES MODERN & BRAVE GET UP YOUR PRESENTS!

NACHT VAN DE STAGIAIRS

NUIT DES STAGIAIRES

15.06.2012 @ LES JEUX D'HIVER



LES JEUX D'HIVER, CHEMIN DE CROQUET 1, 1000 BRUXELLES
INGANG/ENTRÉE: 11 EUR - VOORVERKOOP/PREVENTE: 10 EUR
TOEGANKELIJK VOOR IEDEREEN / EVENEMENT OUVERT À TOUTE
DRESS CODE: CASUAL CHIC - VANAF À PARTIR DE 110/HIS

La traduction juridique,
le **COEUR** de notre métier
depuis plus de 20 ans



PAUL JANSSENS SA
TRADUCTION JURIDIQUE

Traductions jurées impeccables et légalisations
Toutes langues

Avenue Louise 146 | 1050 Bruxelles
Tél. +32 2 6463111 | translat@pauljanssens.be

www.pauljanssens.be

A vos agendas

Week-end de détente à Etretat

Du 28 au 30 septembre 2012

Du 28 au 30 septembre 2012, la Conférence vous emmène découvrir de stupéfiantes falaises et leurs environs. Ces lieux qui, tour à tour, ont subjugué Monet, Matisse, Offenbach, Bizet, et plus récemment Tears for Fears et Renand Luce, vous feront vibrer le temps d'un week-end. Cette charmante station balnéaire située en Haute-Normandie dans laquelle Maigret et Arsène Lupin ont élu domicile vous accueillera pour quelques jours hors du temps. Un gentleman cambrioleur vous donnera rendez-vous dans sa ludique demeure, une initiation au golf sera proposée aux plus sportifs, et d'indescriptibles ballades le long des falaises vous mettront en appétit avant de savourer quelques spécialités locales.

Le programme complet paraîtra dans le périodique du mois de septembre, mais bloquez déjà les dates dans vos agendas.

Ne ratez pas cette belle occasion de rencontrer des confrères de tous âges et horizons dans une ambiance chaleureuse et détendue.

« Quand, sur une plage pleine de soleil, la vague rapide roule les fins galets, un bruit charmant, sec comme le déchirement d'une toile, joyeux comme un rire et cadencé, court par toute la longueur de la rive, voltige au bord de l'écume, semble danser, s'arrête une seconde, puis recommence avec chaque retour du flot. Ce petit nom d'Etretat, nerveux et sautillant, sonore et gai, ne semble-t-il pas né de ce bruit de galets roulés par les vagues ? »

Guy de Maupassant

Pour votre demande de **crédit professionnel**,
une réponse dans les **48 heures***

RÉPONSE!



ing.be

ING 

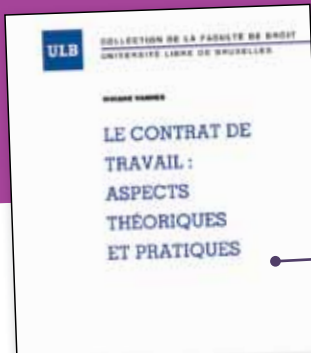
Appelez nos spécialistes en crédit au **02 464 64 02**.

Simplifier la vie de ceux qui exercent une profession juridique, tel est l'objectif d'ING Privatis. Par exemple, vous pouvez régler vos crédits professionnels rapidement et simplement par téléphone, sans vous déplacer. Une équipe de spécialistes en crédit vous aide à déterminer le crédit qui vous convient

et calcule votre remboursement. Vos crédits sont réglés rapidement, sans formalités superflues. Vous gagnez du temps, vous évitez du stress!

ing.be/privatis

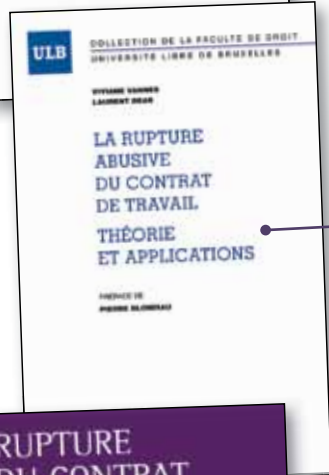
ING 



LE CONTRAT DE TRAVAIL : ASPECTS THÉORIQUES ET PRATIQUES

Viviane Vannes

> Collection ULB
Bruylant • 3^e édition 2012 • 1252 p. • 195,00 €



LA RUPTURE ABUSIVE DU CONTRAT DE TRAVAIL Théories et applications

Viviane Vannes et Laurent Dear

> Collection ULB
Bruylant • Édition 2011 • 696 p. • 185,00 €



RUPTURE DU CONTRAT DE TRAVAIL Chronique de jurisprudence 2006-2010

Henri-François Lenaerts, Jean-Yves Verslype, Ariane Fry, Gaëlle Willems

Larcier • Édition 2012 • 638 p. • 105,00 €



CODE DE DROIT PÉNAL SOCIAL

Avec les contributions de Charles-Eric Clesse, Marie Debauche, Murielle Fabrot, Marie-Anne Franquinet, Marianne Gratia, Jean-Claude Heirman, Jackie Van Damme, Gerrit Van de Mosselaer, Henri Vanderlinden

> Collection Les Codes commentés Larcier
Larcier • Édition 2011 • 250 p. • 125,00 €

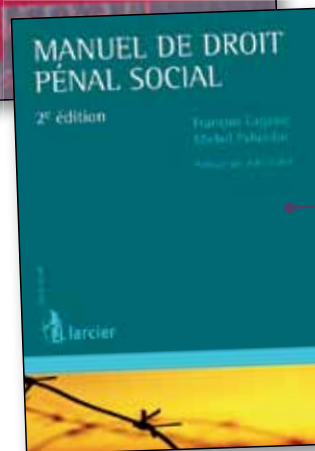


LE CODE PÉNAL SOCIAL

Analyse des lois des 2 et 6 juin 2010

Maïté De Rue

> Collection Les Dossiers du Journal des tribunaux
Larcier • Édition 2012 • 160 p. • 60,00 €



MANUEL DE DROIT PÉNAL SOCIAL

François Lagasse, Michel Palumbo
Préface de Joël Hubin

> Collection Droit social
Larcier • 2^e édition 2011 • 400 p. • 90,00 €

Ces ouvrages, à l'exception du Code, sont disponibles en version électronique sur www.stradalex.com



LE GUIDE DU ROUTARD AVOCAT

Christine Molitor et François Viseur



Carte d'identité

Nombre d'avocats: 284

Adresse du palais de justice : Rue de Nimy, 35 à 7000 Mons.

Bureau du bâtonnier : Son bureau est à la Cour d'appel, située Rue des droits de l'homme 1 (anciennement rue du marché au bestiaux...)

Buvette : Le vestiaire est au palais de justice (à droite de l'entrée), la cafétéria à la Cour d'appel.

Web : <http://www.barreaudemons.be/>

Rent-a-toge : Au vestiaire des avocats ou au secrétariat du barreau

Parking : Pour le palais de Justice, place de Bootle (derrière l'église Ste Elisabeth). Pas de parking près de la Cour d'appel.

Parce que le monde du barreau ne se résume pas à Bruxelles, parce qu'on plaide aussi en province, mais parce que vous êtes souvent bien démunis lorsqu'il s'agit de passer au-delà du ring, quelques conseils pour rendre cette aventure moins effrayante et faire de votre expédition provinciale une épopée inoubliable vous seront proposés dans « La Conférence ».

Capitale du hautement sexy borinage, siège de la Cour d'appel du Hainaut, Mons n'est pas à proprement parler la destination rêvée des plaideurs bruxellois... et ils ont tort ! Avoir un premier ministre comme Bourgmestre a bien des avantages, et Mons a su tirer profit de certaines largesses budgétaires pour remettre son centre à neuf. Cité universitaire, capitale européenne de la culture en 2015, elle a su devenir un rendez-vous de gastronomes et de fêtards, qui se retrouvent chaque année à la Ducasse – le fameux Doudou – pour tirer la queue du dragon autour d'une bonne bière ou d'un verre de chianti.

1. avant l'audience : le singe du grand'garde !

N'écoutez pas votre GPS : se rendre à Mons est beaucoup plus difficile qu'il ne semble à première vue. D'abord, les sorties de Bruxelles sont rares et encombrées. Ensuite, la E42 est très souvent en travaux. Finalement, Tom Tom vous fait sortir bien trop tôt et vous oblige à arpenter les rues – pittoresques mais peuplées d'écoles et de feux tricolores – des faubourgs de la capitale hennuyère. Croyez-en La Conférence : prenez la sortie «Mons Centre», et partez bien à l'heure si vous ne voulez pas rater votre audience.

Une arrivée précoce est d'autant plus importante qu'il vous faudra respecter le rituel auquel tous les avocats étrangers doivent se plier. En plus de vous faire présenter par un avocat du cru, vous devrez avant toute tentative de prise de parole devant le magistrat, vous rendre jusqu'à l'Hôtel de Ville (sur la Grand Place, à 100m. du tribunal) pour frotter la tête du singe du Grand'garde, symbole et porte bonheur de la Ville. Nous vous recommandons pour des raisons évidentes de preuve, d'immortaliser ce moment sur votre

téléphone multifonction afin de pouvoir, à la demande du juge, démontrer votre respect des traditions locales. Par ailleurs, nous attirons votre attention sur le fait qu'à défaut d'avoir caressé la tête du singe, vous ne serez pas couvert par votre assurance responsabilité professionnelle. A bon entendeur.

Si vous êtes en voiture, vous devriez trouver une place de parking relativement facilement à proximité du palais de justice (place de Bootle ou rue de Nimy). En revanche, il est beaucoup plus difficile de se garer près de la Cour d'appel, pompeusement appelée Les Cours de Justice depuis sa récente rénovation. Il existe bien un parking en sous-sol mais, même s'il est quasi désert, il reste réservé à quelques privilégiés (magistrats, curateurs...) détenteurs d'une carte-sésame. Il se dit que certains confrères « inattentifs » (ou de mauvaise foi c'est selon) s'y sont déjà « fortuitement » stationnés, obligeant les gardes à actionner eux-mêmes les barrières. Il s'agit bien sûr d'un exemple à ne pas suivre.

Si vous arrivez par train, la gare SNCB de Mons – qui sera bientôt rénovée sur les plans de l'architecte de la SNCB, Santiago Calatrava – est située à environ 10 minutes à pied du centre.

Pour les plus originaux, il est également possible de se rendre à Mons par voie fluviale grâce à son port intérieur, le Grand Large, situé à 2 km à peine du palais de justice.

2. à l'audience

Cité millénaire à la bourgeoisie solidement attachée à sa Ville, les avocats montois jouent au golf, roulent en jaguar et boivent du vin, laissant la Cara-pils, les fricadelles et le vilain accent borain à leurs pro deos et aux justices de paix du borinage tout proche. Particularité locale, jamais de policiers aux audiences : la moitié de la police communale est affectée à la garde rapprochée d'Elio Di Rupo, l'autre est toujours sur les traces de l'autre star locale : le dépeceur de Mons.

Si vous devez vous rendre à la section «La Louvière» du tribunal du travail, ne vous étonnez pas : le bâtiment ressemble à une école primaire délabrée au fond d'une

cour non carrossable au milieu d'un ancien coron. De même, rassurez-vous, les deux « jeunes délinquants » que vous apercevez en train de fumer des herbes marocaines devant le tribunal sont les greffiers; ils ne devraient normalement pas vous racketter à la sortie de l'audience.

Attention finalement, d'aucuns racontent qu'il est de tradition d'arracher un cheveu de chaque confrère montois la première fois que vous le rencontrez en audience. Il s'agit en fait d'une mauvaise blague lancée par un greffier tournaisien de la Cour d'appel qui partait à la retraite. A vos risques et périls donc.

3. où boire un verre ?

Si l'éloignement entre le tribunal et la Cour d'appel n'est pas des plus pratiques, il permet aux avocats de profiter des nombreux cafés de la Ville entre deux audiences. Parmi ceux-ci :

- *Vie et Vin* (Rue de la Coupe, 41) : Bar à Vin situé au coin du très connu Marché aux Herbes. Gaetan Calderini, ancien sommelier de la 5ème Saison, et son associé Yves Joly, vous présentent des vins sélectionnés par leurs soins. Choix de vins corses très intéressant. Un bar Lawyer's friendly s'il en est.
- *Cafétéria des Cours de justice* (rue des droits de l'homme, 1) : Bien cachée, à gauche de l'accueil, cette neuve et lumineuse cafétéria pratique des prix très démocratiques. On y mange en compagnie des magistrats de la Cour d'Appel et, en les observant bien, on peut en déduire si l'on doit diminuer son temps de plaidoirie (l'attention de ces derniers nel pomeridiano étant inversement proportionnelle à la quantité de Soubirac ingérée).

Au premier rayon de soleil, vous trouverez également vos confrères aux terrasses des cafés de la Grand-Place... leur teint rougeaud n'étant pas forcément dû au soleil printanier.

Dès que le soleil se couche, vos derniers confrères se retrouveront Place du Marché aux Herbes, soit pour tenter de séduire les jeunes et moins jeunes montoises,

soit pour rencontrer leurs futurs clients entre deux bagarres. On y croise régulièrement Sandra Kim et sa horde de paparazzi le jeudi soir.

4. où manger un bout ?

Si vous savez choisir vos adresses, vos visites montoises peuvent s'avérer de grands moments gastronomiques.

- *La Table du Boucher* (Rue d'Havré n°49) : à 5 minutes du Palais de justice, ce restaurant a été élu meilleure brasserie de Belgique par le Gault Millau en 2011. Une référence internationale en matière de viande. Carte des vins particulièrement incompatible avec le travail l'après-midi.
- *Le Centre Ville* (Grand-Place, 17) : à 1 minute du palais, sert des sandwiches originaux chauds et froids, des pâtes et des salades. Le Patron, Gino, connaît tout le monde et l'on retrouve ici beaucoup de jeunes confrères, de greffiers et de magistrats. Idéal pour un repas rapide. Leur Cappucino mousse de lait est excellent.
- *L'Impératif ment Belge* (Rue de Nimy, 14) : à 50 mètres du palais de justice, cette brasserie constitue un havre de paix pour nous, Bruxellois. Les murs sont décorés d'Atomium et de Manneken pis et on y sert de délicieuses spécialités belges (croquettes aux crevettes, sole meunière, mousse au chocolat, etc.).
- *Billy* (rue de la Clef) : La friterie la plus célèbre de Wallonie a déménagé, semble-t-il à la demande d'un de nos illustres confrères que les «charmantes» boraines fréquentant l'endroit n'ont pas suffi à amadouer. Pour déguster les frites épicées de Billy qui ont nourri des générations d'étudiants montois, fini la rue d'Enghien, bienvenue rue de la clef, toujours à proximité de la Grand Place. Ouvert presque 24h sur 24, leurs frites sont vraiment excellentes.

5. après l'audience : à voir ? à faire ?

Capitale européenne de la culture en 2015, la Ville de Mons a su profiter des budgets wallons et européens pour faire fleurir son capital culturel. Voici quelques incontournables à ne pas manquer !

- *Le Musée de la Route de Mons* : à ne rater sous aucun prétexte: celui-ci présente toute une série d'engins utilisés dans la construction et l'entretien des routes tels que par exemple seize rouleaux compresseurs (dont un à vapeur de 1899 en état de marche), des boteurs (bulldozers) à câbles ou hydrauliques, quatre niveleuses (dont une tractée vétérane de la deuxième guerre mondiale) et un chargeur à godets ! Absolument passionnant !

- *Bowling* : le lancer de boules sur quille est à Mons ce que le lancer de balles en trous est à Waterloo : le meilleur endroit pour rencontrer ses clients en pratiquant un «sport» sans risquer la transpiration! Nous vous recommandons particulièrement le « Garage » (Boulevard Saintelette) où il n'est pas rare de croiser Enzo Scifo himself paré pour l'occasion de son plus beau costume blanc!
- *Une escapade extra muros*, vers le borinage, vous permettra de découvrir le fabuleux musée d'art contemporain du Grand Hornu, construit dans les bâtiments d'un ancien charbonnage. Par beau temps, cette ballade vous permettra également de découvrir une région chargée d'histoire industrielle entre terrils et usines désaffectées (par mauvais temps, le borinage peut faire déprimer le plus gai des lurons, évitez donc !).

6. évènements du barreau

Le jeune barreau de Mons développe une activité scientifique importante pour un barreau de cette taille. Chaque mois, il organise un colloque ou une rencontre avec une personnalité du monde juridique (magistrat, professeur d'université, François Pirette, etc.). Mais le barreau et le jeune barreau de Mons ont aussi le sens de la fête ! Assister à leur rentrée suffira à vous en convaincre, mais ce n'est pas le seul événement qui en vaut la peine :

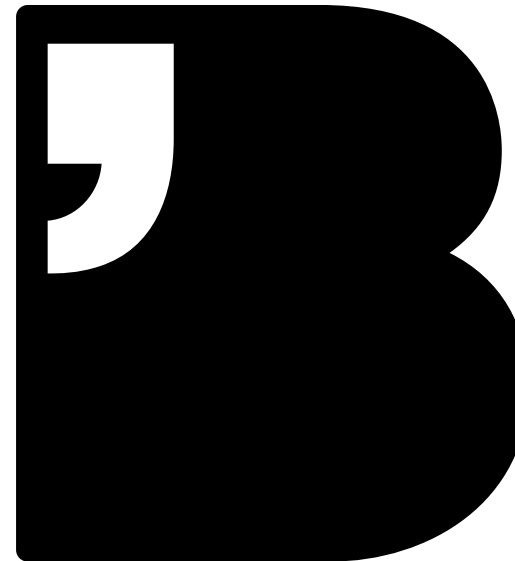
- *La rentrée solennelle du barreau de Mons* a lieu chaque année, en décembre, dans les bâtiments de la Cour d'appel. Outre une revue d'un excellent niveau (des propres dires d'Adamo.. ça laisse rêveur), la rentrée montoise a la particularité de vous offrir un open bar au champagne d'excellente augure pour les contacts « confraternels » et moins confraternels avec vos confrères provinciaux. Tenue de soirée exigée (lire en

montois : pas de training admis !)

- *L'apéritif du jeune barreau* a lieu tous les derniers vendredis du mois aux Cours de Justice. Ces apéritifs rassemblent de nombreux confrères et vous y serez accueillis à bras ouvert par vos confrères montois. Oubliez toute possibilité de travail l'après midi !
- *Le jour de la ducasse* (courant du mois de juin), le barreau organise un apéritif qui permet aux avocats montois de se retrouver avant d'arpenter les rues de la ville en fête ou, pour les plus motivés, d'attaquer le Dragon sur la Grand place. Le barreau de Mons a connu un grave problème de recrutement lorsqu'il a été question d'imposer la permanence «Salduz» aux stagiaires de première année pendant le Week-End de la Ducasse.
- *Le jour des élections*, vos confrères montois revêtent leurs plus beaux atours (robes Guess pour ces dames et cravates Boss pour ces messieurs) et parcourent, l'un après l'autre, les autres cabinets – ou chapelles – où leurs sont servis quelques rafraîchissements apéritifs avant la grande soirée des élections qui clôture l'année judiciaire en beauté (en laissant généralement assez de ragots pour tenir un été de conversations). Pendant le pèlerinage, certains confrères jaloux profitent de l'accès aux cabinets concurrents pour vider leur verre de cava (ou pire, on vous laisse imaginer) sur le parquet flambant neuf du concurrent.. Ce sont les risques du métier !

Christine Molitor et François Viseur

Christine.molitor@lydian.be
Francois.Viseur@ffw.com



Calendrier en bref

7 juin

Principes de comptabilité
à l'usage des avocats

11 juin

Mini-recyclage : vie privée et traitement
de données personnelles

17 juin

Tournoi de tennis

21 juin

Déjeuner des candidats

21 juin

Assemblée générale

15 sept.

Régate

28-30 sept.

Week-end de détente

ERRATUM

La Conférence tient à présenter ses excuses à Me Jean-François GERMAIN qui, dans le compte-rendu de la séance solennelle de rentrée du Barreau, est devenu Me Jean-François ROMAIN.

Petites annonces

Une rubrique vous est ouverte pour l'insertion de petites annonces, que vous désiriez louer un bureau, chercher un collaborateur ou un secrétaire, vendre vos codes, etc. Des prix spéciaux sont réservés aux avocats, pour autant qu'il s'agisse d'annonces liées directement à l'activité professionnelle.

Adressez-vous à Jean-Sebastien LENAERTS

M : jslenaerts@philippe-law.eu
T : 02/600.52.00

Cotisations

Le paiement de la cotisation au jeune barreau de Bruxelles permet de participer à prix réduits à la plupart de nos activités.

En outre, seuls les membres effectifs en ordre de cotisation sont admis à participer aux prix organisés par la

Conférence du jeune barreau et aux élections en fin d'année judiciaire. Pour l'année judiciaire 2011-2012, les cotisations sont les suivantes :

Membres effectifs :

- avocats stagiaires : 20 €
- avocat inscrits au tableau et :
- ayant moins de 10 ans d'inscription : 50 €
- ayant plus de 10 ans d'inscription : 75 €

Membres affiliés :

- conjoints non avocats d'avocats stagiaires : 20 €
- conjoints non avocats d'avocats inscrits au tableau : 50 €
- membre de la communauté judiciaire : 85 €
- autres sympathisants : 100 €

La cotisation est à verser au compte n° 630-0215121-34 (IBAN BE68 6300 2151 2134 BIC BBRUBEBB) de la Conférence du jeune barreau de Bruxelles en mentionnant le nom de l'inscrit et son adresse e-mail.

Infos légales

La Conférence est éditée par l'ASBL La Conférence du jeune barreau de Bruxelles dont le siège social est établi Place Poelaert, 1 à 1000 Bruxelles et inscrite à la Banque Carrefour des Entreprises sous le n° 0409.298.626.

Editeur responsable

Xavier DEWAIDE, avenue de la Toison d'or, 77
1060 Bruxelles
T : 02/290.04.00- F : 02/290.04.10
M : xd@vdelegal.be

Rédacteur en chef

Muriel BIALEK

Secrétaire de rédaction

Gil KNOPS

Site internet

www.cjbb.be

Contact pour les annonceurs

Jean-Sebastien LENAERTS
M : jslenaerts@philippe-law.eu
T : 02/600.52.00

Photos de couvertures :

Antoine Rose

